

Visa de la C.A.P.

Catégorie : A B C
 Collectivité ou établissement :
 Strate démographique :
 Tableau annuel des agents promouvables au grade de :

(1 seul tableau par grade au titre de l'année civile)

AU TITRE DE L'ANNEE

.....

Nomination possible sous réserve de respecter **le taux de promotion fixé par l'assemblée délibérante** (sauf pour le cadre d'emplois des agents de police municipale) et **des quotas réglementaires**.

Nom Prénom	Date de nomination dans le cadre d'emplois	Grade actuel (date de nomination)	Echelon (avec effet au)	Examen professionnel (joindre l'attestation)	Date souhaitée de l'avancement	Avis de la CAP

Fait à le l'autorité territoriale
 (cachet de la collectivité ou de l'établissement)